

CH_VB 86.902 vom 19. Dezember 1986

Bundesverwaltung, 1986-12-19, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_86.902

FR: CH_VB 86.902 du 19 décembre 1986

IT: CH_VB 86.902 del 19 dicembre 1986

Erwägungen

E. 19

décembre 1986 wobei selbstverständlich die Nutzniesser für die anteiligen Kosten aufzukommen hätten. 3. Gerade Architekten, Ingenieure, Heizungs- und Lüftungstechniker usw., welche vor langer Zeit ihre Studien absolviert haben, verfügen oft nicht mehr über den notwendigen Wissensstand, um energiegerecht bauen zu können. Hier könnte der Bund einen wertvollen Beitrag leisten. In ähnlicher Richtung zielten und zielen die Impulsprogramme I und II (Haustechnik), allerdings auf einer anderen (eher handwerklichen) Ebene. Trotzdem könnten solche Programme allenfalls als Muster für das vorgeschlagene Weiterbildungsprogramm dienen. Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 26. November 1986 Déclaration écrite du Conseil fédéral du 26 novembre 1986 Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen. Ueberwiesen - Transmis #ST# 86.903 Postulat der freisinnig-demokratischen Fraktion Schwerpunktprogramm Energieforschung Postulat du groupe radical-démocratique Recherche en matière énergétique. Liste de priorités Wortlaut des Postulates vom 2. Oktober 1986 Der Bundesrat wird eingeladen, den eidgenössischen Räten ein Schwerpunktprogramm «Energieforschung» zu unterbreiten. Das Programm soll insbesondere auch die Erforschung neuer und alternativer Energien sowie die Möglichkeiten des Energiesparens umfassen. Es hat sich allerdings auf Gebiete zu beschränken, welche einen nennenswerten Beitrag zu einer sinnvollen Energiediversifizierung und zu einer effizienteren und/oder umweltgerechteren Energieverwendung versprechen. Texte du postulat du 2 octobre 1986 Le Conseil fédéral est invité à soumettre aux Chambres une liste des priorités que la Confédération entend fixer dans le cadre de la recherche en matière énergétique. Cette liste doit comprendre notamment la recherche en matière d'énergies nouvelles et d'énergies de substitution, ainsi que les formes possibles d'économies d'énergie. Elle devra cependant se limiter aux domaines où pourront être enregistrés des résultats appréciables en ce qui concerne la diversification et l'utilisation efficace, et sans danger pour l'environnement, de l'énergie. Sprecher-Porte-parole: Giudici Schriftliche Begründung - Développement par écrit 1. Il faut bien reconnaître que les résultats des travaux de recherche dans le domaine des énergies de substitution ont été, jusqu'ici, plutôt décevants. Cela ne tient pas tant à la recherche ou aux moyens utilisés à cette fin qu'à certaines limites physiques auxquelles se heurte l'utilisation de telles énergies. Malgré cela, la Suisse devrait accroître ses efforts en la matière. Il convient cependant de le faire en mettant l'accent sur certains secteurs bien déterminés. Seuls doivent être poursuivis les projets qui laissent vraiment entrevoir une contribution appréciable à une diversification judicieuse de nos sources d'énergie et à une utilisation de celle-ci, qui soit plus rationnelle et plus respectueuse de l'environnement. 2. Pour ce qui est de la recherche en matière énergétique, on pourrait imaginer de mettre l'accent sur les secteurs suivants: - utilisation plus rationnelle de l'énergie (nouveaux matériaux de construction, mesure de la chaleur consommée, ventilation et climatisation plus

rationnelles, etc.); -techniques de combustion moins nuisibles à l'environnement (combustion à lit fluidisé, incinération des déchets, lavage des fumées, etc.); -énergies de substitution (cellules solaires ayant un meilleur rendement, technique de la couche mince, centrales solaires de faible puissance, énergie géothermique, etc.); - sécurité (systèmes de réacteurs plus sûrs, amélioration de la sécurité des réacteurs à eau légère, etc.). 3. Pour un petit pays comme le nôtre, il ne serait pas raisonnable de se disperser et de faire de la recherche tous azimuts. Elle doit donc être coordonnée avec les projets de recherche internationaux en cours. L'idéal serait d'arriver à une division internationale du travail avec possibilité d'échanger les résultats obtenus. Priorité devrait être donnée à des projets susceptibles d'ouvrir de nouveaux marchés à notre industrie. 4. En Suisse, nous ne disposons pas du nombre de projets et de chercheurs qualifiés qui justifierait l'engagement de moyens importants. Ce serait également une illusion de penser qu'il suffit de mettre à disposition de gros budgets de recherche pour pouvoir résoudre tous les problèmes énergétiques. Il nous paraît cependant judicieux et possible d'augmenter d'environ 100 millions de francs par an les moyens financiers engagés à cette fin. Il n'est pas nécessaire pour cela de créer de nouvelles recettes fiscales affectées à ce but, car il est possible de dégager ce montant dans le cadre du budget ordinaire de la Confédération. Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 26. November 1986 Déclaration écrite du Conseil fédéral du 26 novembre 1986 Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat. Ueberwiesen - Transmis #ST# 86.904 Postulat der freisinnig-demokratischen Fraktion Pilotanlagen für die alternative Energieerzeugung Postulat du groupe radical-démocratique Energies de remplacement. Installations pilotes Wortlaut des Postulates vom 2. Oktober 1986 Die Erstellung von Pilotanlagen zur Nutzung erneuerbarer Energien durch die Industrie in Zusammenarbeit mit staatlichen Fachstellen würde Möglichkeiten und Grenzen solcher Anlagen aufzeigen und der Schweizer Industrie den Einstieg in möglicherweise interessante internationale Zukunftsmärkte erleichtern. Denkbar wäre der Bau eines photovoltaischen und/oder solarthermischen Demonstrationskraftwerkes in den Alpen. Der Bundesrat wird eingeladen zu prüfen, ob die Erstellung solcher Anlagen sinnvoll wäre. Texte du postulat du 2 octobre 1986 La construction par l'industrie, en collaboration avec les services publics compétents, d'installations pilotes pour l'utilisation d'énergies renouvelables permettrait de mettre en évidence les possibilités et les limites de telles installations et aiderait l'industrie suisse à s'assurer dans le monde

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Postulat der freisinnig-demokratischen Fraktion Aus- und Weiterbildung im Energiebereich Postulat du groupe radical-démocratique Secteur énergétique. Formation et perfectionnement In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1986 Année Anno Band V Volume Volume Session Wintersession Session Session d'hiver Sessione Sessione invernale Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 13 Séance Seduta Geschäftsnummer 86.902 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 19.12.1986 - 08:00 Date Data Seite 2053-2054 Page Pagina Ref. No

E. 20

015 053 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino

ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.